

Vous avez du temps ?

Vous aimez les enfants ?

La Commune de Waimes constitue une **réserve de recrutement** pour les garderies extra-scolaires et la surveillance des repas de midi dans les écoles communales.

* Horaire de la surveillance des repas de midi : de 12h à 13h30 tous les jours sauf le mercredi
* Horaire de la garderie du matin : de 7h15 à 8h15 tous les jours
* Horaire de la garderie du soir : de 15h30 à 18h tous les jours sauf le mercredi

Salaire : 10,75 euros brut/heure

Véhicule souhaité

Si vous êtes intéressé(e), veuillez déposer ou envoyer votre CV et lettre de motivation au service du personnel (valerie.lemineur@waimes.be ou servicepersonnel@waimes.be )

Infos et renseignements : 080/68 91 73.